

France Libertés – Fondation Danielle Mitterrand

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017



Défendre les droits humains
et les biens communs du vivant

Sommaire

Sommaire	2
Les chiffres clés de 2017	3
Les dates clés de 2017	4
Lutte contre les industries extractives	5
Les projets de terrain pour le droit à l'eau.....	5
Le soutien à la lutte contre le projet Montagne d'or en Guyane.....	7
Le tribunal international des droits de la nature à Bonn	8
Le lancement de la brochure « Stop aux zones de sacrifice ».....	9
Le webdocumentaire « Exploitation intensive des ressources naturelles »	10
Droits des peuples autochtones	10
Le lancement d' <i>Otoktonia</i> , le jeu coopératif sur les peuples autochtones	10
L'anniversaire de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones	11
La campagne <i>Share Stevia</i> contre la biopiraterie.....	12
La sensibilisation à la biopiraterie auprès du grand public	12
France Libertés à l'OMPI : suivi des négociations et appui aux peuples autochtones.....	13
L'organisation d'une rencontre avec les Gardiens de la forêt en amont de la COP23	14
Eau et climat	15
La participation à la COP23	15
Le partenariat avec <i>Altermédias</i> « Rendre l'eau à la terre, éclairages et alternatives »	15
Le lancement de la série « Noneau et Bubulle ».....	16
Le webdocumentaire « Rendons l'eau à la terre pour restaurer le climat »	16
La lutte contre la désertification	16
L'organisation d'une balade urbaine « eau et végétal » à Paris	17
La participation au village « Alternatiba ».....	17
Droit à l'eau en France	17
Les condamnations des coupures d'eau et des réductions de débit d'eau par la justice.....	17
Les poursuites-bâillons et la campagne « On ne se taira pas ».....	18
La relance du processus législatif lié à la proposition de loi	18
Jeunesse au Kurdistan irakien	19
Le renforcement des capacités des acteurs jeunesse du Kurdistan d'Irak	19
Les activités pour les enfants réfugiés et déplacés	19

Partenariats	20
La justice climatique et <i>Notre affaire à tous</i>	20
Le lancement de l'Université du bien commun	20
Le programme <i>Une seule planète 2</i>	21
Prix Danielle Mitterrand	22
Le lauréat du Prix Danielle Mitterrand : le collectif Or de question	22
La lauréate du Prix spécial Danielle Mitterrand : Hindou Oumarou Ibrahim.....	22
[Liste des membres du Conseil d'Administration en 2017]	23

Les chiffres clés de 2017

- 4 projets de terrain pour le droit à l'eau en Equateur, en Uruguay, aux Etats-Unis et un projet panafricain (Ghana, Ouganda, Afrique du Sud et Kenya)
- 5 nouvelles condamnations de distributeurs d'eau pour coupures d'eau ou réduction de débit
- Des actions mises en place dans 6 camps de réfugiés et de déplacés au Kurdistan irakien
- 17 animateurs kurdes et réfugiés formés à l'éducation non formelle au Kurdistan irakien
- 15 formateurs kurdes en cours de formation au Kurdistan irakien
- Plus de 5000 enfants réfugiés ont bénéficié d'activités d'éducation non formelle au Kurdistan irakien
- 15.000 euros récoltés dans la campagne de financement participatif pour se défendre contre Veolia
- 287.000 signatures à la pétition *Share Stevia* pour les droits des Guaranis
- 8 peuples autochtones présents dans le jeu coopératif « Otoktonia »
- 2 parcours numériques interactifs construits avec le programme *Une seule planète*
- 2 partenariats de sensibilisation sur l'eau et le climat (avec le dessinateur Jérôme Eho et avec le média Altermédias)
- 9000 fans sur notre page Facebook

Refonte du site internet. En 2017, le site internet de France Libertés a évolué. Son aspect esthétique a été modernisé, et les contenus sont désormais accessibles plus facilement pour les internautes : les actualités, les ressources sur les thématiques, les informations sur les campagnes menées par France Libertés... L'adresse reste la même : www.france-libertes.org

Les dates clés de 2017

- 9 février : condamnation en appel de Veolia à Avignon
- 22 février : lancement de la vidéo *Share Stévia*
- 27 février au 3 mars : participation à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
- 22 mars : lancement de la campagne « On ne se taira pas »
- 22 mars : apéro-débat « Plantes sauvages et cultivées : comment éviter la biopiraterie ? » à Paris
- 25 mars : atelier « Regards croisés sur l'accaparement du vivant et des savoirs locaux » à Limoges
- 10 avril : condamnation de Veolia à Toulon
- 19 avril : lancement du jeu *Otoktonia*
- 27 avril : condamnation de Veolia à Nanterre
- 24 avril - 1^{er} mai : participation à la 16^e session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones à New York
- 30 avril : lancement de la formation de formateurs en éducation non formelle au Kurdistan d'Irak
- 12 juin au 16 juin : participation à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
- 13 juin : condamnation de Veolia à Lens
- 21 juin : organisation d'une balade urbaine « eau et végétal » à Paris
- 23 juin : journée inter-réseau du programme *Une seule planète*
- 28 juin : participation au séminaire « Désertif'action » à Strasbourg
- 28 et 29 juin : participation au 6^{ème} forum de gestion des eaux pluviales à Douai
- 5 juillet : projection du film *Une seule planète* sur les Grands Voisins à Paris
- 11 juillet : scène numérique participative de lancement du webdocumentaire *Eau et Climat*
- 30 juillet : fin des activités d'éducation non formelle dans le camp de Bardarash Kurdistan d'Irak
- 17 août : condamnation de la Saur à Nanterre
- 25 août : participation aux activités de l'anniversaire de l'association *La Voix des Jummas*
- 8 septembre : diffusion du reportage de Complément d'enquête « coupures d'eau et pompe à fric »
- 20 au 22 septembre : atelier international « Eau et climat, génie écologique et risques climatiques »
- 13 septembre : 10 ans de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones
- 18 au 22 septembre : mission en Guyane autour du projet Montagne d'or
- 30 septembre : participation au village Alternatiba à Paris
- 4 octobre : débat sur les poursuites-bâillons à Paris avec le collectif *On ne se taira pas*
- 5 octobre : fin du programme d'activités dans les camps d'Arbat et Ashti au Kurdistan irakien
- 26 octobre : organisation d'une rencontre inter-associative avec les Gardiens de la forêt
- 29 octobre : renouvellement du partenariat avec la Fédération Léo Lagrange
- 3 novembre : colloque sur la justice climatique avec l'association *Notre affaire à tous* à Paris
- 8 novembre : participation au tribunal international des droits de la nature à Bonn
- 9 au 12 novembre : participation à la COP23 à Bonn
- 18 novembre : cérémonie de remise des prix Danielle Mitterrand à Paris
- 20 novembre : rencontre interactive sur le projet de méga mine d'or Montagne d'or en Guyane
- 5 décembre : participation aux « Doctoriales de l'eau » à Nanterre

Lutte contre les industries extractives

Les projets de terrain pour le droit à l'eau

En mars 2014, France Libertés a lancé un appel à propositions « le droit à l'eau face aux activités extractives ». Neuf projets de terrain ont été sélectionnés et mis en œuvre un peu partout sur la planète : Uruguay, Tunisie, Équateur, Mexique, Inde, Ouganda, France, États-Unis, Ghana, Afrique du Sud, Kenya. Parmi ces 9 projets, France Libertés a choisi de poursuivre le soutien pour quatre d'entre eux, dont les activités demandaient plus de temps pour être menées à bien. Ainsi, en 2017, grâce au soutien de la [Fondation Abbé Pierre](#), se poursuivent les projets suivants.

❖ [Corporación Acción Ecológica](#), Equateur

La défense du droit à l'eau face aux activités pétrolières dans le Parroquia Pacayacu.

Le projet soutenu en Equateur dès 2014 dans le cadre du partenariat avec la *Corporación Acción Ecológica* a commencé avec l'analyse de la pollution de l'eau sur les territoires des communautés présentes sur la zone pétrolière Libertador, exploitée par l'entreprise étatique PetroAmazonas. Un Comité des affectés de la pollution de l'eau à Pacayaku s'est peu à peu formé, sous l'impulsion d'*Acción Ecológica*, puis s'est élargi à d'autres communautés de Pacayaku et de Dureno, une commune voisine, afin de former l'Assemblée Sociale Permanente des Communautés affectées de Pacayacu et Dureno, qui regroupe 25 communautés dont une vingtaine de délégués étaient présents à chaque réunion. Le travail d'*Acción Ecológica* est venu en soutien à ce processus organisationnel, avec l'objectif que les acteurs locaux portent eux-mêmes leurs revendications à vivre dans un environnement sain devant les autorités et devienne un interlocuteur incontournable des autorités dans cette région. L'objectif de la poursuite du projet : poursuivre le renforcement de capacités de cette Assemblée, par des activités de coordination, de formation et de sensibilisation (notamment auprès des enfants et adolescents des communautés concernées).

Une assemblée générale rassemblant les représentants de communautés affectées a permis de renforcer les motivations et de se coordonner. Une série d'ateliers de sensibilisation par le dessin et la peinture auprès d'enfants s'est déroulé dans plusieurs communautés affectées. Deux formations aux communautés sur les droits visent à aborder toutes les thématiques évoquées en premier lieu.

❖ [The Gaia Foundation](#), projet panafricain (Ouganda, Afrique du Sud, Ghana et Kenya)

Renforcement des voix de la société civile africaine pour la défense du droit à l'eau face aux activités extractives

Entre 2014 et 2016, France Libertés a soutenu *Gaia Foundation* et ses partenaires d'Afrique subsaharienne pour un [projet visant à construire et organiser une société civile capable de résister à l'expansion massive des industries extractives](#). Dans le cadre de ce projet, plusieurs supports visuels (rapports, leaflets, vidéos etc.) visant à former et mobiliser les acteurs locaux ont été produits, éclairant les impacts des activités extractives sur les ressources en eau aux niveaux local, régional et global. L'objectif de la poursuite de ce projet porté par *Gaia Foundation* est de transformer et rassembler ces différents supports en un kit de mobilisation et d'information « L'eau c'est la vie »

pour aider les communautés à défendre leur droit à l'eau et à un environnement sain. Permettre aux communautés locales d'avoir accès aux informations clés concernant la menace que représentent les activités extractives sur l'eau est essentiel pour la défense de ce bien commun du vivant. L'ambition est de diffuser ce guide à tous les partenaires de *Gaia Foundation* et de France Libertés confrontés aux activités extractives sur le terrain. Le kit sera donc disponible en plusieurs langues (français, anglais, espagnol).

La première phase a surtout été de rechercher une méthodologie efficace de construction du kit, incluant la planification des travaux induits, la consultation des communautés... Le réseau *Yes to Life No to Mining* a permis de discuter avec des participants d'Asie, Amérique Latine, Afrique, Europe et Pacifique, alimentant la réflexion autour du kit. Un groupe d'experts de la question extractiviste, en lien avec des communautés victimes d'extractivisme et en résistance a été contacté pour avis permettant d'avoir un premier retour sur ces outils et leur adaptation.

❖ [Red de Ecología Social – Amigos de la Tierra Uruguay \(REDES AT\)](#), Uruguay

Campagne de défense du Droit à l'Eau

Renforcer les capacités des institutions et des communautés rurales pour une gestion durable et participative de l'eau : tels sont les objectifs de notre partenaire uruguayen, déterminé à provoquer un changement politique durable. En apportant son expertise juridique sur les accords signés entre l'Etat uruguayen et les entreprises transnationales telles que Schuepbach et Total mais aussi en participant activement aux échanges avec les autorités nationales compétentes en matière d'eau, REDES cherche à impulser des politiques alternatives et protectrices du droit à l'eau pour tous. Dans le cadre de la poursuite de ce projet, un objectif supplémentaire et complémentaire est de mettre en valeur les alternatives durables de développement pour ces territoires ruraux, à savoir la mise en place d'activités agroécologiques notamment.

Les diverses activités organisées durant ce trimestre ont connu une bonne couverture médiatique en Equateur. La 8^{ème} fête nationale des semences locales et de l'agriculture familiale, a réuni 700 personnes dont des députés, des représentants d'institutions, des membres des gouvernements locaux. L'évènement a été l'occasion de participer pour faire le lien avec les conflits territoriaux et les risques induits par les projets d'extractivisme. Un atelier réunissant les groupes locaux a été mené sur les menaces du modèle extractiviste au niveau national et local et les implications pour le droit à l'eau. Cela a permis d'approfondir la thématique et renforcer les capacités des groupes locaux à faire face à l'extractivisme. Le travail de plaidoyer continue également. Une série de revendications a été soulevée auprès du ministère de l'Environnement équatorien contre le développement minier dans la région.

❖ [Community Environmental Legal Defense Fund \(CELDF\)](#), Etats – Unis

Projet d'interdiction de l'extraction d'hydrocarbures

Le *Community Environmental Legal Defense Fund* (CELDF) travaille aux États-Unis au niveau local, pour lutter contre la menace extractive que représente le *fracking*. Dans un pays où il existe un droit des entreprises à l'eau mais pas de droit humain à l'eau, le CELDF agit auprès des communautés afin de faire passer des Chartes communautaires (*Community Bill of Rights*), des lois qui reconnaissent le droit à l'eau pour les communautés humaines et naturelles dans des limites territoriales données. L'association apporte un appui juridique à la rédaction de la charte qui doit souvent, selon les États, être soumise à nouveau au vote citoyen. Ces textes permettent de donner des outils juridiques à la lutte contre les entreprises extractives au niveau de la commune afin de garantir le droit à vivre dans un environnement sain pour les communautés concernées. La démocratie participative sur laquelle se base la démarche du CELDF est efficace, elle a déjà permis d'interdire les industries extractives sur certains territoires. Cependant, elle est menacée par les entreprises elles-mêmes qui refusent d'abandonner leurs futurs profits et qui portent plainte contre les communautés qui se sont organisées et ont voté des moratoires. Il s'agit donc d'un long et difficile combat puisqu'il concerne non seulement la loi mais également la philosophie qui fonde la loi aux États-Unis, et de réorienter tout le processus législatif dans le domaine.

Plusieurs chartes communautaires ont été adoptées pour bannir le *fracking* et toute extraction de ressources fossiles au nom du droit à un environnement sain, incluant le droit à l'eau. Un *Communities Rising Tour* a également été réalisé en Pennsylvanie et dans l'Ohio ainsi qu'une série d'ateliers à destination des militants environnementaux, des juristes et des communautés impactées pour se former aux outils de mobilisation locale. Les participants explorent la façon dont la structure juridique actuelle les empêche de se protéger contre la fracturation hydraulique, ainsi que des stratégies pour surmonter ces obstacles en faisant progresser les droits.

CELDF travaille en partenariat avec les résidents de Bowling Green, menacés par le gazoduc Nexus. Les résidents et les étudiants se réunissent avec le CELDF pour faire interdire le pipeline pour violation de droits, y compris les droits à un environnement sain et à l'eau potable. En janvier, le CELDF a déposé une plainte fédérale au nom des membres de la communauté de Spokane pour leur droit au climat afin de protéger l'air et l'eau de la ville. Spokane est un important point d'expédition pour le transport ferroviaire du pétrole extrait des sables bitumineux de l'Alberta et des gisements de pétrole de Bakken. Au cours des derniers mois, la couverture médiatique s'est accrue (magazine [Rolling Stone](#), [The Christian Science Monitor](#), [The Guardian](#) et [The Huffington Post](#)).

Deux émissions de radio « Monde Solidaire » de la radio Fréquence Terre sont consacrées à ces quatre projets : Nadja Bedock explique [les deux projets de Corporación Acción Ecológica et The Gaia Foundation](#) et les deux projets de [REDES AT et CELDF](#).

Le soutien à la lutte contre le projet Montagne d'or en Guyane

Cas emblématique de l'extractivisme, le projet Montagne d'or prévoit la construction d'une mine d'or à ciel ouvert en pleine forêt amazonienne en Guyane, entre deux réserves biologiques intégrales. Ce projet titanesque nécessiterait le creusement d'une fosse de 2,5 km de long, 500 m de large et 400 m de profondeur, générerait un volume de 400 millions de m³ de déchets miniers extrêmement nocifs et aurait des besoins énergétiques équivalant à 20 % de la consommation annuelle de la Guyane. Cette mine, si elle voyait le jour, serait la plus grande mine d'or jamais

réalisée en France et induirait la multiplication de tels projets sur le territoire guyanais. Ce projet est porté par Columbus Gold (Canada) et NordGold (Russie).

Devant les conséquences environnementales, économiques, sociales et climatiques qu'aurait ce projet, France Libertés soutient dès début 2017 les acteurs guyanais mobilisés contre Montagne d'or. La Fondation vient notamment en appui au Collectif [Or de question](#) et au mouvement de la *Jeunesse Autochtone de Guyane*.

La Fondation a informé la population des enjeux tant environnementaux, sociaux, économiques que de droits humains posés par le méga projet. Ce travail est passé par la rédaction d'articles (7 articles sur le site de France Libertés), une [tribune](#) sur le blog de *Mediapart*, 3 communiqués de presse et 1 [dossier de presse](#), deux [interviews](#) pour la radio *Fréquence Terre* et de nombreux relais sur les réseaux sociaux pour faire grandir la prise de conscience des citoyens vivant en métropole. Marion Veber, en charge du programme « Droits des peuples », a par ailleurs répondu à de nombreuses interviews pour des journaux locaux et nationaux. Le 18 novembre, France Libertés a remis le Prix Danielle Mitterrand 2017 au Collectif *Or de question*.

Le 20 novembre, France Libertés a organisé avec *Ingénieurs sans frontières – Systèmes Extractifs et Environnements* (ISF Syst Ext) une rencontre interactive à Paris, aux Grands Voisins. La rencontre intitulée *Rejoignez le mouvement contre la Montagne d'or !* a rassemblé plus de 60 personnes venues pour se familiariser avec les différents enjeux de ce méga projet. Patrick Monier (de *Maiouri Nature Guyane*) est revenu sur les conséquences environnementales du projet. Pascal Queru (du *WWF France*) a insisté sur la dimension économique. Nora Stephenson (du collectif *Or de Question*) a expliqué le contexte politique guyanais et Alan Joseph (de la *Jeunesse Autochtone de Guyane*) le contexte autochtone.

Durant l'été, France Libertés a participé à l'enquête publique menée dans le cadre d'une demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers en Guyane liée au projet Montagne d'or. Elle a adressé un [avis défavorable](#) pour alerter le commissaire enquêteur sur les dangers de ce projet.

France Libertés s'est rendu en Guyane du 18 au 22 septembre afin de rencontrer les partenaires locaux et mieux connaître la situation sur le territoire guyanais. Ce fut l'occasion de discuter avec le consortium russo-canadien, de rencontrer le préfet de Guyane et le président du Comité de Bassin de Guyane, Patrick Lecante et de renforcer les liens de France Libertés avec les mouvements autochtones. Enfin, la Fondation a participé à une conférence de presse et un meeting d'information sur la place principale de Cayenne.

En novembre, France Libertés a porté le cas Montagne d'or devant le Tribunal des droits de la nature pour faire connaître davantage ce méga pro auprès de la société civile internationale.

Le tribunal international des droits de la nature à Bonn

France Libertés a porté le cas de la Montagne d'Or devant le quatrième Tribunal international des droits de la nature, à Bonn, les 7 et 8 novembre 2017, en marge de la COP23. Cette initiative citoyenne a pour but de témoigner publiquement de la destruction des conditions de vie sur Terre et

de proposer de nouveaux instruments juridiques visant à préserver la sûreté de la planète et des droits de ses habitants.

France Libertés, accompagné par Marine Calmet de *Nature Rights*, Patrick Monier de *Maiouri Nature*, et Christophe Pierre, autochtone de Guyane, de la *Jeunesse autochtone de Guyane* et témoin des potentiels impacts de ce projet destructeur, ont présenté le cas de la Montagne d'Or devant les juges. Il leur a été demandé de reconnaître les menaces que font peser ce méga projet de mine d'or sur les écosystèmes uniques de Guyane et sur les populations amérindiennes. Le Tribunal a statué que le cas de la Montagne d'or violait l'article 2 de la Déclaration Universelle des Droits de la Terre Mère, et a demandé la suspension immédiate du projet.

Cette décision a permis à France Libertés de maintenir la médiatisation du méga projet ; dans le cadre du Tribunal international de la nature, France Libertés a publié 4 [articles](#) sur son site internet, [une émission](#) de radio « Monde Solidaire » de la radio *Fréquence Terre* a été enregistrée par Marion Veber, chargée du programme « Droits des peuples ». Suite à la publication et l'envoi de deux communiqués de presse [en amont du Tribunal](#) et [suite à la décision du jury](#), de nombreux articles ont été publiés dans la presse nationale ([Journal de l'environnement](#)), locale guyanaise ([Guyaweb](#)), et à la télévision ([Outre-mer première](#)). Le travail de médiatisation de France Libertés a aussi permis à Christophe Pierre de publier [une tribune dans Libération](#), répondant ainsi à la mission de France Libertés de porter les messages des Peuples autochtones.

Le lancement de la brochure « Stop aux zones de sacrifice »

En 2017, la brochure « [Stop aux zones de sacrifice ! Pour des alternatives à notre système prédateur des ressources naturelles](#) » a été finalisée. Fruit d'un long travail de recherche et de rédaction par Alice Richomme, volontaire en service civique, pour décortiquer le système extractiviste, la brochure de 54 pages a été traduite en anglais et espagnol. Il s'agit de l'outil de sensibilisation majeur de France Libertés sur la question de l'extractivisme qui aborde cette problématique dans sa globalité.

La brochure se divise en trois parties. La première montre que l'extractivisme est un choix de civilisation qui a des conséquences dévastatrices partout sur la planète qu'elles soient environnementales, sanitaires, socio-économiques et bien sûr climatiques. La seconde dénonce les pratiques autoritaires (notamment la non consultation des populations et la criminalisation des défenseurs des droits humains et de l'environnement) et démontre la toute-puissance des multinationales qui se placent au-dessus des lois. Enfin, la dernière partie donne la voix à des peuples et communautés autochtones qui sont souvent les premières victimes de ces activités et qui, par leur résistance déterminée à la marchandisation de la nature et de la vie, invitent à repenser nos visions du monde. Il s'agit d'appeler à une prise de conscience et à une résistance commune à tous les peuples, en saluant les précurseurs que sont les peuples autochtones dans cette lutte universelle pour sauver nos territoires et les biens communs.

Cette brochure a été utilisée tout au long de l'année pour la préparation des interventions sur la question de l'extractivisme lors d'événements de sensibilisation et distribuée aux participants. Elle a aussi fait l'objet d'un mailing pour une diffusion massive tant à nos contacts en France qu'à l'international. Cet outil a d'ailleurs aussi été distribué au sein des Nations Unies à New York lors de

la 16^e session l'Instance permanente sur les questions autochtones. Une [interview](#) pour Monde Solidaire de la radio Fréquence Terre a été réalisée.

Le webdocumentaire « Exploitation intensive des ressources naturelles »

Grâce à l'outil développé par *Une Seule Planète*, France Libertés a créé un webdocumentaire sur l'extractivisme : [Exploitation intensive des ressources naturelles : refaire des choix de société](#). Alice Richomme, ancienne volontaire de service civique, a pensé 8 étapes entre lesquelles naviguer pour mieux comprendre ce phénomène, ses impacts et ses ressorts. Le parcours met en avant de nombreuses ressources (livres, brochures, articles de presse, films, courtes vidéos...) pour aller plus loin dans la connaissance de cette problématique. Le webdocumentaire propose aussi des alternatives possibles à ce système de société.

L'objectif est de disposer d'un outil plus vulgarisé et plus souple que la brochure « Stop aux zones de sacrifice ». Le webdoc est facilement appropriable et le visiteur crée son propre parcours en fonction de ses objectifs, ses connaissances ou ses besoins.

Le webdocumentaire a été présenté le 9 septembre lors d'une formation d'*ISF-Syst Ext*. A la fin de la présentation, le public, majoritairement des associations spécialistes de l'extractivisme, a pu l'enrichir par des ressources supplémentaires.

Droits des peuples autochtones

Le lancement d'*Otoktonia*, le jeu coopératif sur les peuples autochtones

Depuis fin 2015, France Libertés travaille avec la Fédération Léo Lagrange et des spécialistes du jeu (*Learn in fun*) à la création d'un jeu pour enfants et adultes (9-99 ans) sur les peuples autochtones. Conçu comme un outil de sensibilisation ludique, le jeu [Otoktonia](#) a été finalisé début 2017 puis diffusé durant l'année.

Il existe une [vidéo](#) de présentation du jeu et un [site internet](#) dédié au jeu. Accessible sur la boutique de la Fondation, le jeu a été lancé le 19 avril lors d'une soirée au *Café 108* durant laquelle plusieurs personnes ont pu tester ce jeu coopératif et plonger dans l'univers des peuples autochtones.

Outre la communication sur les réseaux sociaux effectuée par France Libertés, le jeu a été promu par divers acteurs à travers des newsletters ou listes de diffusion (*Cyberacteurs*, Ministère de la culture et de la communication, *Coordination Sud*, *CRID*, *GITPA*, *Léo Lagrange*, le *Réseau Aquitain pour le Développement et la Solidarité Internationale* ou encore l'Université d'Ottawa, le Crédit Coopératif, *Kurioz*). *Femme Actuelle jeux et voyages*, *National Geographic Kids*, *Jedisjeux*, *Seenthis*, *Carenews*, *Up le Mag*, *Quelle Histoire*, *Les P'tites Sorcières*, *Tout Comprendre*, *Je lis déjà*, *Nature & Progrès*, *Inexploré – INREES*, *Je lis des histoires vraies* ont publié des articles ou brèves sur *Otoktonia* participant à faire connaître ce jeu auprès d'un public très varié. Marion Veber a également présenté le jeu dans l'émission Monde Solidaire de la radio [Fréquence Terre](#).

Le jeu a été présenté à divers moments clés comme le Sommet *Désertif'ation* (juin), les 30 ans de l'association *La Voix des Jummas* (25-26 août), un temps de rencontre à Paris sur la Guyane (30

septembre), *Alternatiba* (30 septembre) ou encore lors de la journée de lancement du *Festival des solidarités* (18 novembre).

Le jeu est également en vente dans plusieurs boutiques physiques ou en ligne : *Robins des Jeux*, *Café 108*, *Kurioz*, *Belugames*, *Echangeons le monde d'Artisans du monde* et au *Petit Ney* où une soirée jeu a été organisée le 21 octobre. Il est aussi disponible dans la librairie de la *Maison de la Nouvelle Calédonie* avec qui nous avons travaillé pour la conception du plateau de jeu sur les Kanak.

Plus de 200 jeux ont été distribués.

Pour accompagner le jeu *Otoktonia*, France Libertés a travaillé avec la *Fédération Léo Lagrange* pour réaliser un [livret d'activités](#) pour les 7-11 ans. Il permet de mieux comprendre les menaces pesant sur les peuples autochtones mettant à mal leurs modes de vie et bafouant leurs droits. Il est toutefois erroné de voir les peuples autochtones comme de simples victimes qui seraient vouées à disparaître. Ces peuples se mobilisent à travers divers moyens pour protéger leurs territoires, valoriser leurs cultures et faire respecter leurs droits. Le livret s'attache donc à souligner ces actions de résistance et souligne leur capacité de résilience. Ces différentes questions sont abordées à travers des textes courts accompagnés de nombreuses illustrations. Des activités pour les enfants sont aussi proposées (jeu de l'oie, dessins à réaliser, jeu autour de mots en langue autochtone...).

L'anniversaire de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones

Le 13 septembre 2007, les Nations Unies adoptaient la Déclaration sur les droits des peuples autochtones (la DNUDPA). Adoptée par l'Assemblée Générale après 25 ans de négociations entre États, acteurs internationaux et peuples autochtones eux-mêmes, la DNUDPA entend fixer un cadre international pour les droits des peuples autochtones. L'année 2017 fêtait donc les 10 ans de cet instrument juridique majeur pour les peuples autochtones.

Marion Veber, en charge du programme « Droits des peuples » et Leandro Varison, juriste de France Libertés, sont allés à New York pour assister à la 16^e session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (UNPFII) du 24 avril au 1^{er} mai 2017. Le thème de la session portait justement sur cet anniversaire clé : « *10ème anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples autochtones : mesures prises pour la mise en œuvre de la Déclaration* ». France Libertés a publié deux articles à cette occasion pour sensibiliser le grand public à cet organe des Nations Unies :

- [Qu'est-ce que l'instance permanente sur les questions autochtones?](#)
- [Face aux défis environnementaux et climatiques actuels, écoutons les peuples autochtones !](#)

Durant la session, France Libertés a écouté les messages délivrés par les autochtones présents. Venus témoigner et relayer leurs combats et participer à l'élaboration de recommandations, les autochtones étaient nombreux pour cette session particulière. Nous avons assisté de nombreux side-events organisés par des mouvements autochtones, notamment ceux portant sur la question des savoirs traditionnels et ceux ayant trait à la problématique de l'extractivisme. L'exploitation effrénée des ressources naturelles était une question forte durant la session tout comme l'était le droit au consentement et le droit à l'autodétermination, au cœur des droits des peuples autochtones. Durant la session France Libertés s'est donc nourri de ces messages et a distribué les brochures sur la

biopiraterie et celles sur l'extractivisme. Participer à la 16^e session de l'UNPFII a enfin permis d'élargir le réseau de la Fondation de représentants autochtones mobilisés sur nos thématiques de travail.

A l'occasion de la date d'anniversaire des 10 ans de la DNUDPA, le 13 septembre, nous avons publié l'article [10 ans de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones: quel bilan ?](#). Pour faire le bilan de ce texte ambitieux, France Libertés a donné la parole à des représentants autochtones. Pour chacun nous avons ensuite publié leur réponse en intégralité :

- Herson Huinca-Puitrin, Mapuche du Chili : [« Le monde doit respecter les droits des peuples autochtones pour son propre futur »](#)
- Patricia Gualinga, Kichwa de Sarayaku, Équateur : [« Les gouvernements placent les intérêts économiques au-dessus des droits des peuples autochtones »](#)
- Alexis Tiouka, amérindien de Guyane : [Alexis Tiouka appelle à reconnaître les droits des peuples autochtones](#)
- Kiri Toki, Maori, Nouvelle-Zélande : [Droits des peuples autochtones: « Il reste du chemin à parcourir »](#)

Leurs analyses révèlent des résultats mitigés.

La campagne *Share Stevia* contre la biopiraterie

En 2017, France-Libertés a poursuivi la campagne *Share Stevia* contre la biopiraterie, lancée en 2016. La Fondation accuse Coca-Cola de biopiraterie dans le cadre de l'utilisation d'édulcorants issus de la plante Stévia. Coca-Cola France avait répondu au courrier d'information que France Libertés leur avait envoyé en 2016, sans pour autant se positionner clairement. France Libertés et ses partenaires [SumOfUs](#), [Public Eye](#) et [Pro Stevia Schweiz](#) avaient alors lancé une campagne d'envergure internationale en novembre 2016 dans le but de rendre justice aux peuples autochtones détenteurs de savoirs ancestraux sur la Stévia.

Le 22 février 2017, la fondation et ses partenaires ont diffusé [une vidéo](#) en ligne afin de sensibiliser le grand public à la biopiraterie, et faire pression sur l'entreprise Coca-Cola. La vidéo a été visionnée plus de 100.000 fois sur internet, et relayée plus de 5 000 fois par les internautes.

Suite à cette mobilisation, Coca-Cola a accepté de rencontrer France-Libertés et ses partenaires dans les locaux de la Fondation le 7 juin 2017, en présence de l'*International Stevia Council* (la plateforme internationale de promotion de la Stévia) et de l'*Association Nationale des Industries Agro-Alimentaires* (ANIA). La pétition [« Coca-Cola, cessez de violer les savoirs traditionnels des Guaranis ! »](#), signée plus de 280 000 fois, leur a été remise à cette occasion.

La remise de cette pétition a été médiatisée : *L'Humanité* [« Biopiraterie. Les Guaranis réclament les fruits de la stévia à Coca »](#) 16 juin ; *Novethic* [« Stévia : la campagne contre la biopiraterie porte ses fruits »](#) 19 juin.

La sensibilisation à la biopiraterie auprès du grand public

La biopiraterie est une question encore peu connue. C'est pourquoi France Libertés cherche sensibiliser autour de ce phénomène touchant à des questions essentielles (propriété intellectuelle,

valorisation des connaissances sur la biodiversité, marchandisation de la nature, etc.) à travers des publications, la médiatisation du sujet ou encore des conférences grand public.

Le 22 mars de 19h à 21h à *La REcyclerie*, France Libertés a participé à l'apéro-débat « *Plantes sauvages et cultivées, comment éviter la biopiraterie ?* » organisé par *Inf'OGM*. Ruth Stégassy, journaliste et animatrice de l'émission « Terre à terre » sur *France Culture* a animé la soirée pour permettre le plus possible d'interaction avec le public. Marion Veber, chargée du programme « Droits des peuples » à France Libertés, intervenait aux côtés de David Dumoulin (de l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine) pour expliquer les enjeux autour de la biopiraterie en relatant plusieurs cas concrets suivis par la Fondation, notamment le cas *Quassia Amara* impliquant l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

France Libertés a participé le samedi 25 mars à Limoges aux *Rencontres de la Solidarité Internationale et de la Citoyenneté* organisées par la fédération *Ingénieurs sans frontières (ISF)*. Conçu comme un temps de formation, réflexions et rencontres, cet événement avait pour thème « La technique c'est pas automatique – travailler le sens politique de la technique pour un monde plus juste ». Les rencontres portaient du constat d'une dépolitisation de notre société et invitaient à penser à des formes de repolitisation, en particulier des sujets liés à la technique. Dans ce cadre, France Libertés accompagnée du *Comité français pour la solidarité internationale (CFSI)*, a animé l'atelier participatif « *Biopiraterie et droits des paysans : regards croisés sur l'accaparement du vivant et des savoirs locaux* ». L'occasion pour Marion Veber, chargée du programme « Droits des peuples » à France Libertés, de rappeler aux participants que la biopiraterie est un sujet éminemment politique. Ce sujet est enfermé dans la technicité (droit de la propriété intellectuelle, chimie) et rend difficile l'appropriation des enjeux par tout un chacun et notamment pour les premiers concernés (communautés locales, paysans et peuples autochtones). Ce partenariat avec ISF a donné lieu à une [interview](#) *La biopiraterie, nouvelle forme de colonisation ?* pour son magazine *Alteractif*.

France Libertés a participé à la rédaction du n°144 d'*inf'OGM* de mars-avril sur la biopiraterie. Un premier article [Prévenir efficacement la biopiraterie](#) met en avant les actions concrètes possibles pour éviter la biopiraterie. L'article relate la bataille menée par la Fondation autour du cas de biopiraterie de la Stévia et le travail de plaidoyer réalisé auprès des entreprises pour les convaincre d'entrer en négociation avec les Guaranis, les détenteurs du savoir traditionnel utilisé par les entreprises. L'exemple d'Aïny, une entreprise créée par Daniel Joutard, membre du Comité scientifique de France Libertés, est aussi mis en avant comme une bonne pratique et une alternative concrète à la biopiraterie fortement pratiquée dans le monde des cosmétiques. Un second article a été rédigé par Thomas Burelli, membre du Comité scientifique de France Libertés, [Pourquoi la recherche publique est-elle parfois accusée de « biopiraterie » ?](#). Construit sous forme de dialogue avec Catherine Aubertin, chercheuse à l'IRD, ils y exposent leurs définitions de la biopiraterie et reviennent sur le cas de la *Quassia Amara* mettant en cause des chercheurs de l'IRD.

France Libertés à l'OMPI : suivi des négociations et appui aux peuples autochtones

France Libertés a participé aux deux sessions du *Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore*, de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) :

- la trente-troisième session : du 27 février au 3 mars 2017
- la trente-quatrième session : du 12 juin au 16 juin 2017

Lors de ces sessions, la Fondation a assisté aux discussions portant sur la rédaction de deux traités internationaux concernant la biopiraterie : un traité sur la protection des savoirs traditionnels et un autre sur la protection des expressions culturelles traditionnelles.

En tant qu'experts invités, France Libertés a également participé à deux caucus autochtones, un pour chaque session. Cela a permis d'élargir le réseau de représentants autochtones intéressés par la question de la protection et valorisation des savoirs traditionnels et d'être identifiés comme un acteur majeur de la lutte contre la biopiraterie. Des contacts ont été pris avec des délégations étatiques, notamment la représentation française, et les liens avec le DOCIP, organisation soutenant les peuples autochtones dans la défense de leurs droits en particulier auprès des institutions internationales, renforcés.

Consciente de la difficulté financière pour les autochtones de participer aux sessions de l'OMPI à Genève étant donné la baisse des aides allouées par les États, France Libertés a facilité la participation d'un représentant autochtone pour chacune des sessions de l'OMPI de 2017 :

- Lúcia Fernanda Sales, représentante du peuple Kayngang du Brésil (33^{ème} session), et
- June Lorenzo, représentante du peuple Diné (Navajo) des États-Unis (34^{ème} session)

La présence de représentants autochtones à l'OMPI est primordiale étant donné les enjeux soulevés par les projets de traités. Le patrimoine immatériel des peuples autochtones nécessite des mesures de protection et de promotion fortes, mais celles-ci ne peuvent pas être formulées sans la participation des principaux intéressés.

La participation de France Libertés aux travaux de l'OMPI a été mise en avant dans la chronique Monde Solidaire de la radio Fréquence Terre « [OMPI, les droits des peuples en discussion à l'ONU](#) » ainsi qu'à travers une actualité décryptant le processus en cours à l'OMPI : [Nouveau round dans la bataille des Peuples autochtones : la protection des expressions culturelles à l'OMPI](#).

L'organisation d'une rencontre avec les Gardiens de la forêt en amont de la COP23

Le 26 octobre, France Libertés, en partenariat avec [If Not Us Then Who](#) et [Agter](#), a organisé une rencontre inter-associative pour que les acteurs de la société civile française et plusieurs représentants autochtones se rencontrent. Ces représentants faisaient partie des 30 [Gardiens de la Forêt](#) venus en Europe pour une tournée des capitales en amont de la COP23. Leur objectif était de faire connaître les communautés forestières, gardiennes des forêts, et de dénoncer la criminalisation et les homicides des leaders et défenseurs de l'environnement.

Carolina Alvarado, représentante guatémaltèque de l'[AMPB](#) et Melaniys Ulimpa, représentant de l'[AMAN](#) en Indonésie, ont témoigné sur la problématique du changement climatique. Leurs messages, sources de solutions et d'actions concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique, démontraient la nécessité de leur présence dans les instances nationales et internationales. Dinamam Tuxá, gardien au sein de l'[APIB](#), au Brésil, et Wilma Mendoza, représentante bolivienne de

la [COICA](#) ont mis en exergue la criminalisation qu'ils subissent en raison de leur résistance au modèle capitaliste, productiviste et nocif pour la planète.

Suite à ces témoignages marquants, l'ensemble des Gardiens et des participants ont échangé de manière plus informelle quant à l'appui pouvant être apporté par les associations et ONG.

Eau et climat

La participation à la COP23

France Libertés a participé à la [COP23 à Bonn, en Allemagne](#) une étape importante dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. En parallèle des négociations, la société civile était présente pour permettre de continuer à échanger sur de bonnes pratiques et des alternatives de projets existant à l'international. Autant d'exemples d'actions concrètes avec des acteurs locaux pour l'adaptation au changement climatique tout en permettant une atténuation de ses conséquences.

Le partenariat avec *Altermédias* « Rendre l'eau à la terre, éclairages et alternatives »

France Libertés publie, en partenariat avec Alter-médias (*Basta!* et *l'Observatoire des multinationales*), une série d'articles sur l'eau et le climat. Cette alliance entre France Libertés et Alter-médias a pour objectif de mettre en valeur les interrelations entre l'eau et le climat au travers de différents reportages sur les pratiques et logiques de développement. L'angle est double. Les enquêtes documentent les impacts des modèles de développement nocifs pour l'environnement et responsables du dérèglement du cycle de l'eau. Elles dénoncent les pratiques et « fausses solutions » mises en avant par les multinationales, entreprises et acteurs financiers. En parallèle, de nombreuses alternatives concrètes sont également à l'honneur. Ces expériences innovantes, qui permettent de rétablir l'équilibre du cycle de l'eau pour lutter contre le changement climatique, peuvent inspirer de nouvelles logiques de développement.

2017

- 6 octobre 2017 – En Cisjordanie, l'accès des palestiniens aux ressources en eau devient une question brûlante – Basta!
- 12 octobre 2017 – Avec le « Grand Paris » et les JO, une vague de béton s'apprête à submerger l'Île-de-France – Basta!
- 17 octobre 2017 – Climat, qualité de vie, inégalités : vers un « Grand Paris » des alternatives ? – Basta!
- 18 octobre 2017 – Le delta du Danube, une immense « réserve de biosphère » menacée de destruction – Basta!
- 24 octobre 2017 – En Pologne, un bras de fer s'engage pour sauver la dernière forêt primaire d'Europe de l'exploitation intensive – Basta!
- 25 octobre 2017 – Trois ans après la mort de Rémi Fraisse, l'urgence d'une agriculture qui ne gaspille plus les ressources en eau – Basta!
- 28 novembre 2017 – Boire ou skier, faudra-t-il bientôt choisir ? – Basta!

2018

- 5 janvier 2018 – Les stations d'épuration par les plantes, une solution d'avenir pour traiter les eaux usées? – *Basta!*
- 11 janvier 2018 – « Et puis un jour, l'eau s'est arrêtée » : quand Sao Paulo et ses 11 millions d'habitants ont frôlé la catastrophe – *Basta!*
- 26 janvier 2018 – Comment des habitants de São Paulo s'organisent pour transformer des sources urbaines en parcs et jardins autogérés – *Basta!*
- 29 janvier 2018 – Au Brésil, les sinistrés d'une catastrophe écologique victimes du cynisme d'une multinationale minière – *Basta!*
- 2 février 2018 – Face au réchauffement climatique, des agriculteurs montrent la voie d'une irrigation responsable – *Basta!*

Le lancement de la série « Noneau et Bubulle »

France Libertés a lancé une [série de strips intitulée « Noneau et Bubulle »](#), deux personnages issus de l'imagination de Jérôme Eho pour parler autrement du changement climatique et de l'eau. Dans le cadre de son plaidoyer « Eau et Climat », France Libertés souhaitait mettre en avant l'importance du retour à l'équilibre et de la protection du cycle de l'eau dans la lutte contre le changement climatique. C'est pourquoi elle a noué un partenariat avec l'artiste engagé Jérôme Eho. Avec cette collaboration, notre objectif est de parler autrement du changement climatique. Jérôme Eho, auteur, scénariste et dessinateur, a, par son crayon et son imagination, mis en scène Noneau et Bubulle, deux fidèles amis. Tous deux vont comprendre comment l'Homme modifie son environnement, mais aussi découvrir comment il est possible, chaque jour, d'œuvrer pour intégrer nos activités au cycle de l'eau et ainsi rétablir le climat.

Le webdocumentaire « Rendons l'eau à la terre pour restaurer le climat »

Cette année, France Libertés a souhaité approfondir son livret *Eau et Climat* en créant le webdocumentaire « [Rendons l'eau à la terre pour restaurer le climat](#) » dans le cadre du partenariat *Une Seule Planète 2*. Notre gestion des cycles de l'eau est rarement considérée comme un facteur du changement climatique. Pourtant, les activités humaines sont responsables de nombreuses perturbations du cycle de l'eau. Elles participent ainsi au dérèglement climatique aux niveaux local et global. Heureusement, ce processus est réversible. Ainsi, ce sont les solutions que nous avons voulu placer au cœur de ce web-documentaire. De nombreuses ressources, vidéos, podcast, montrent que les alternatives existent. En partageant les bonnes pratiques, nous avons voulu montrer que chacun peut agir, à son échelle, et être acteur de la lutte contre le dérèglement climatique. Outil participatif, le webdocumentaire peut être enrichi des propositions de chacun. Le 11 juillet, une scène numérique participative a permis de lancer le parcours numérique.

La lutte contre la désertification

La désertification est un enjeu qui nécessite un apport de toutes les solutions, à toutes les échelles et de toutes les disciplines. Il s'agit d'un phénomène hautement liés à la perturbation que cause

l'homme sur le cycle de l'eau et le climat. France Libertés a choisi cette année de se pencher sur ce phénomène touchant des millions de personnes en participant au [Sommet International sur la Désertification](#) et en informant. L'émission *Monde Solidaire* sur Fréquence terre revient sur cet enjeu majeur du 21^e siècle ([1/2](#) et [2/2](#)).

L'organisation d'une balade urbaine « eau et végétal » à Paris

Le 21 juin ont eu lieu plusieurs [balades urbaines](#) dans le 10^{ème} arrondissement de Paris dans le cadre du festival « Retour vert le futur ». France Libertés, en partenariat avec l'association 4D et le laboratoire LEESU, a organisé plusieurs de ces balades urbaines. Elles ont été l'occasion de redécouvrir le quartier, bien connu de ses habitants, afin d'observer la présence et la place occupée par l'eau. En ce jour de canicule, les balades ont rapidement permis de se rendre compte des écarts de température existants entre les zones bétonnées, les alentours du canal Saint Martin, ou encore les zones végétalisées bien plus fraîches. En observant son environnement, la place de l'eau et surtout celle du béton, les participants, enfants comme adultes, ont joué le rôle d'aménageurs de leur quartier. Ainsi chacun a pu imaginer comment transformer et par quoi remplacer les espaces bétonnés, les trottoirs, les parkings, ou encore les quais du canal par des espaces plus verts, des arbres, arbustes, fleurs...

La participation au village « Alternatiba »

France Libertés a participé au village des alternatives Alternatiba, à Paris, où les membres ont présenté de nombreuses alternatives et solutions pour lutter contre le changement climatique et sensibiliser le grand public.

Droit à l'eau en France

Les condamnations des coupures d'eau et des réductions de débit d'eau par la justice

L'année 2017 a été marquée par 5 victoires devant les tribunaux contre les coupures d'eau et les réductions de débit d'eau illégales.

- Condamnation de Veolia le 9 février par la Cour d'appel de Nîmes
- Condamnation de Veolia le 10 avril par le Tribunal d'instance de Toulon
- Condamnation de Veolia le 27 avril par le Tribunal de grande instance de Nanterre
- Condamnation de Veolia le 13 juin par le Tribunal d'instance de Lens
- Condamnation de la Saur le 17 août par le Tribunal de grande instance de Nanterre

Le premier procès a été porté par le *collectif eau d'Avignon* et concerne une réduction de débit d'eau opérée par Veolia. Le 9 février 2017, la décision de justice de la cour d'appel de Nîmes valide notre lecture de la loi et met un point d'arrêt à cette pratique parfois utilisée par les multinationales pour remplacer les coupures d'eau. Deux années ont été nécessaires pour construire cette jurisprudence et faire reconnaître l'interdiction des réductions de débit d'eau en France.

Deux décisions de justice ont été rendues en avril 2017. Elles concernaient deux personnes handicapées victimes de coupure d'eau et de réduction d'eau illégales à Narbonne et à Toulon. Ces deux condamnations ont abouti à plus de 22.000 euros d'amendes et ont été commentées dans les

médias. Pour la première fois, Veolia a présenté des excuses officielles et a affirmé prendre des dispositions pour que ces situations ne se répètent plus.

Une autre décision contre Veolia a été rendue le 13 juin à Lens. Cependant, les témoignages de victimes de coupures d'eau sont aujourd'hui beaucoup moins nombreux.

Un dernier jugement concernant la Saur a donné lieu à une condamnation du distributeur le 17 août 2017. Ce cas a été retracé par l'émission *Complément d'Enquête* diffusée sur France 2. Le reportage de 13 minutes est disponible sur notre site internet et permet de comprendre l'action de France Libertés, les situations que vivent les victimes des coupures d'eau et la position des multinationales sur le sujet.

Ce combat pour faire grandir le droit à l'eau sera l'objet d'un livre (sortie prévue : 2018) qui retracera les différentes étapes dans cette lutte pour protéger les familles en précarité.

Les poursuites-bâillons et la campagne « On ne se taira pas »

En réaction à ses revers en justice, Veolia a décidé de porter plainte pour diffamation contre le Directeur de France Libertés, Emmanuel Poilane, et le Directeur de la Coordination Eau Ile-de-France, Jean-Claude Oliva.

Le 6 janvier 2017, quatre plaintes ont été déposées pour des faits relativement similaires devant le tribunal correctionnel de Paris. Ces attaques peuvent être qualifiées de « poursuites-bâillon », c'est à dire qu'elles visent à nous faire taire plutôt qu'à réellement gagner en justice. Elles nous amènent à focaliser notre attention sur notre défense plutôt que sur leurs pratiques illégales, et exercent une pression sur les médias qui ouvrent le débat.

Ces poursuites-bâillon représentent une violence pour les personnes et nécessitent des moyens financiers importants. Grâce à une campagne de financement participatif lancée le 1^{er} mars sur la plateforme Helloasso, nous avons recueilli l'appui financier de nombreuses organisations, personnalités, collectivités et militants et récolté la somme nécessaire pour couvrir nos frais de justice, 15.000€.

En appelant à la solidarité, nous avons créé une dynamique qui s'est concrétisée par la création du collectif « On ne se taira pas ». Ce collectif regroupe les acteurs de la société civile qui souhaitent agir contre les poursuites-bâillons, et a l'ambition de devenir un espace d'information, de ressources et de soutiens pour les victimes de ces attaques de multinationales.

Le procès de Veolia contre la Fondation France Libertés et la Coordination Eau Ile-de-France aura lieu à Paris en octobre 2018. Pour autant, France Libertés continue d'aider les familles victimes de coupures d'eau et de réductions de débit, et deux condamnations de l'entreprise ont été prononcées depuis leur dépôt de plainte pour diffamation.

La relance du processus législatif lié à la proposition de loi

France Libertés a participé avec plusieurs autres ONG à l'élaboration d'une proposition de loi pour la mise en œuvre effective du droit à l'eau potable et à l'assainissement. Ce texte, déposé le 18

septembre 2013 à l'Assemblée Nationale par le député Jean Glavany, visait à reconnaître le droit à l'eau et à l'assainissement comme un droit de l'homme. Il proposait une série de mesures concrètes pour le mettre en œuvre sur le territoire français en s'appuyant sur les collectivités territoriales :

- ✓ l'installation obligatoire de points d'eau, de toilettes pour les communes de plus de 3 500 habitants et de douches publiques pour celles de plus de 15 000 habitants
- ✓ la mise en place d'aide préventive ;
- ✓ la création d'un fonds de solidarité assurant la péréquation des territoires français dans les moyens de mise en œuvre de ce droit.

La proposition cherchait à inciter la France à respecter ses engagements internationaux et à trouver une réponse pour les 2 millions de personnes qui, encore aujourd'hui, n'ont pas un accès satisfaisant à l'eau potable et à l'assainissement.

En 2014 et en 2015, Michel Lesage, député des Côtes d'Armor, a été désigné rapporteur de cette loi. Il est l'auteur du rapport sur l'évaluation de la politique de l'eau en France publié en juin 2013. La proposition de loi a fait l'objet de la remise d'un rapport complémentaire et d'une nouvelle mouture qui porte le N°2715. Suite à de nombreuses auditions et à la rédaction d'amendements, le texte a été étudié par la commission du développement durable en novembre 2015. Puis, la proposition de loi est passée à l'Assemblée Nationale le 14 juin 2016. Elle a été adoptée sous le numéro 758 avant d'être transmise au Sénat où elle est enregistrée sous le numéro 685.

Malheureusement, le passage de la proposition de loi au Sénat le 22 février 2017 a été l'occasion pour les sénateurs de l'opposition de voter contre l'article 1 qui visait à reconnaître le droit à l'eau en France. Cette position a marqué l'arrêt du processus législatif pendant ce quinquennat. Les associations qui ont collectivement porté cette ambition ont signé une lettre ouverte aux parlementaires en décembre 2017 visant à les engager à légiférer pour la reconnaissance du droit à l'eau en France durant la législature qui s'ouvre.

Jeunesse au Kurdistan irakien

Le renforcement des capacités des acteurs jeunesse du Kurdistan d'Irak

Une formation de long terme de formateurs en éducation populaire a démarré en mai 2017 pour 18 mois. Elle implique 15 stagiaires kurdes provenant d'associations et du ministère de la jeunesse. Elle a pour objectif de doter le Kurdistan de formateurs capables d'organiser et animer des parcours de formation d'animateurs en utilisant des méthodes adaptées de l'éducation populaire. Ils interviennent dans les formations d'animateurs de France Libertés régulièrement et développent des projets dans leurs structures.

Les activités pour les enfants réfugiés et déplacés

13 animateurs, eux-mêmes réfugiés, ont organisé 1143 sessions d'activités qui ont bénéficié à 4171 enfants de 6 à 15 ans dans 3 camps du Kurdistan d'Irak jusqu'en octobre 2017 :

- à Bardarash (déplacés Shabaks) avec *Première Urgence Internationale*
- à Ashti (déplacés Shabaks, Arabes, Yezidis et Turkmènes)
- et à Arbat (réfugiés syriens) avec *Civil Development Organization*.

Depuis septembre, 10 nouveaux animateurs organisent des activités dans 4 nouveaux camps :

- Bahirka (déplacés)
- Hassan Sham 2 (déplacés) avec PAO
- Kawrgost (réfugiés syriens) avec PAO
- et Sharia (déplacés Yezidis) avec l'AFAM.

Tous suivent une formation long terme à l'animation « résiliente » et un accompagnement régulier par l'équipe de France Libertés basée au Kurdistan.

Partenariats

La justice climatique et *Notre affaire à tous*

Face à l'urgence de la lutte contre le changement climatique, des actions concrètes sont primordiales. Dans ce sens, France Libertés a noué un partenariat avec la jeune association [Notre Affaire à Tous](#), dont l'objectif est de transformer le droit en un outil et un objet de mobilisation pour défendre les communs de l'humanité.

En s'associant à la démarche de *Notre Affaire à Tous*, France Libertés a participé à la constitution et à l'animation d'un groupe de juristes volontaires autour de la thématique « justice climatique ». L'objectif était d'étudier les moyens juridiques existants pouvant être mobilisés devant les tribunaux afin d'engager la responsabilité de l'État français pour son inaction dans la lutte contre le changement climatique.

Un colloque international a été organisé le 3 novembre en partenariat avec l'Université Paris 13, regroupant de nombreux porteurs de recours climat autour de la planète, et une campagne publique a été lancée avec [cinq premières revendications](#) pour initier véritablement la révolution démocratique, sociale et environnementale que nécessite la protection du climat.

Le lancement de l'Université du bien commun

France Libertés, en partenariat avec de nombreux fondateurs, a participé au lancement de l'Université du Bien Commun le 14 octobre 2017 à Paris. L'Université du Bien Commun repose sur un cycle de [7 rencontres, ateliers, débats et projections](#) sur une grande variété de problématiques autour des biens communs : « Biens communs, histoire, actualité et perspectives ». Les 7 cycles de rencontres ont eu lieu un samedi par mois entre octobre 2017 et février 2018 de 14h30 à 18h30 au 100, un Établissement Culturel Solidaire dans le 12ème à Paris. Gratuite, et ouverte à tous les publics, l'Université fonctionne de manière coopérative et sera officiellement créée en mars 2018.

France Libertés s'est particulièrement investi dans l'organisation de la deuxième session de l'Université du Bien Commun, ayant pour thématique « L'eau, vers un bien commun mondial ? », rencontre animée par Emmanuel Poilane, directeur de France Libertés. France Libertés a publié [un article de lancement](#), et lui a donné une résonance dans la [presse](#).

Le cycle de conférence a été coordonné par Cristina Bertelli et Yovan Gilles (*revue et collectif Les Périphériques vous parlent*), Frédéric de Beauvoir (*Etablissement culturel et solidaire Le 100 ECS*) et

Riccardo Petrella, économiste. Les partenaires de France Libertés dans le cadre de l'Université du Bien Commun sont Anne Douvin (architecte/urbaniste); Anthony Laurent et Edouard V. Piely (*Sciences critiques*); Bruno Lamour et Annie Flexer (*collectif Roosevelt Paris*); Claire Dehove (*WOS/agence des Hypothèses*); Corinne Ducrey, Malika Person et Jean-Pascal Derumier (*Chemin faisant / pouvoir citoyen en marche*); Elizabeth Auclair (Université de Cergy-Pontoise); Frédéric Sultan (*Remix the commons*); Emmanuelle Veil (*Le journal minimal*); Hervé Defalvard (chaire de l'ESS-UPEM); Joseph Sangiorgio (*Coopaname*); Jérôme Wauschel et Pablo Marticorrea (Université populaire du pays basque); Joao Caraça (*Kallouste Gulbenkian foundation*); Jonathan Keller (*Savoirs.com*); Miguel Angel Nunez, David Flacher et Denis Vicherat (mouvement *Utopia*); Marc Ridel (détecteur, connecteur); Patrick Farbiaz (*Semaine anticoloniale*); Thierry Linck, Pierre Dagallier et Michel Augé (*Université du vivant*); Florence Durand-Tornare (*Villes internet*); Violaine Hacker (*Common Good Forum*); Vincent Glenn (Coopérative D.H.R.).

Le programme *Une seule planète 2*

[Une Seule Planète 2](#) est un programme de valorisation des alternatives concrètes aux modèles de développement, de production et de consommation actuels pour une transition écologique, économique, sociale et démocratique. Il fait suite au premier volet et est coordonné par le Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID). Il regroupe 8 organisations de solidarité internationale, dont France Libertés. Membre du comité de pilotage du programme depuis sa création, France Libertés s'est particulièrement impliquée en 2016 dans le groupe de travail sur les études de cas d'alternatives. Plusieurs études de cas sous forme de films documentaires ont été réalisées cette année, en partenariat avec *Echo'via*, chargé de la réalisation des films.

La première étude, finalisée en décembre 2016, porte sur les *catadores* (recycleurs de rue) de l'État de Minas Gerais au Brésil, partenaires historiques de la fondation. A travers l'expérience d'une association et de deux coopératives à Belo Horizonte, ce film intitulé « [Catadores, recycleurs de rue au Brésil - Transformer les déchets en citoyenneté](#) » raconte comment, grâce à leur rôle dans la gestion des déchets, les *catadores* arrivent à sortir de l'invisibilité et à s'imposer comme citoyens à part entière.

La seconde étude de cas s'intéresse aux « [Grands Voisins](#) » lieu éphémère situé dans le 14^{ème} arrondissement de Paris. Lieu d'innovation sociale, les Grands Voisins est un projet d'occupation temporaire de l'ancien Hôpital Saint Vincent de Paul, au sein duquel cohabitent des centres d'hébergement d'urgence, 130 structures (artistes, architectes, structures de l'économie Sociale et Solidaire) et le grand public, pour qui le lieu est ouvert du mercredi au dimanche. [Le film dresse un portrait de ce lieu](#) qui nous questionne sur certaines réalités de la ville d'aujourd'hui et interroge la ville de demain. Comment les Grands Voisins est-il vu par la nouvelle coopérative d'habitants ou comment l'occupation temporaire d'un espace peut donner des idées au futur projet d'habitat participatif ?

Troisième étude de cas, en Tunisie, l'Oasis de Chenini, perle du désert aux abords de Gabès, représente un véritable écosystème dans lequel l'Homme a su trouver sa place entre sources d'eau, arbres fruitiers et cultures maraichères. Le documentaire montre comment la communauté de

l'Oasis de Chenini mêle techniques issues de l'agroécologie, savoir-faire locaux et mémoire paysanne, pour aboutir à un mode sociétal alternatif préservant la ressource en eau. Aujourd'hui cet équilibre est menacé par l'environnement externe. La désertification, la proximité d'une proche usine de phosphate, l'assèchement des ressources en eaux mettent en péril l'équilibre serein de l'Oasis de Chenini. Ce sujet a également fait l'objet d'une projection-débat autour du documentaire [L'agroécologie dans l'Oasis de Chenini : préserver ensemble](#) produit par Une Seule Planète. Comment la perturbation de cet équilibre de gestion commune de l'eau, ressource partagée et bien commun de l'humanité, entrave toute une communauté ? Quelle mobilisation pourrait en émaner ?

Prix Danielle Mitterrand

La cérémonie du prix Danielle Mitterrand a été organisée le 25 novembre 2017, lors de l'événement de lancement francilien du Festival des Solidarités. L'animation a été assurée par Eddy et Grégoire, gagnants 2015 et 2017 du concours « Eloquentia ».

Le lauréat du Prix Danielle Mitterrand : le collectif Or de question

Le collectif *Or de question* réunit de nombreuses organisations de Guyane mobilisées contre le projet minier à échelle industrielle Montagne d'or. Ce collectif rassemble une grande diversité d'acteurs, des ONG environnementales, des organisations autochtones ou encore des mouvements politiques.

Le projet Montagne d'or est un gigantesque projet de mine d'or à ciel ouvert, en pleine forêt amazonienne en Guyane. La concession se situe exactement entre deux réserves biologiques intégrales. Ce projet titanesque nécessiterait le creusement d'une fosse de 2,5 km de long, 500 m de large et 400 m de profondeur et générerait un volume de 400 millions de m³ de déchets miniers extrêmement nocifs. Il aurait des besoins énergétiques équivalant à 20 % de la consommation annuelle de la Guyane. Si elle voyait le jour, cette mine d'or serait la plus grande jamais réalisée en France.

Or de question est né pour s'opposer à ce projet porté par Columbus Gold (Canada) et Nordgold (Russie). Le collectif informe les citoyens en Guyane et en métropole, sensibilise et interpelle les décideurs politiques. France Libertés salue cette résistance citoyenne qui s'est organisée en Guyane contre ce cas emblématique des dérives actuelles de l'extractivisme, cette exploitation effrénée de la nature qui met en péril notre planète et son climat.

La lauréate du Prix spécial Danielle Mitterrand : Hindou Oumarou Ibrahim

Autochtone, peule Mbororo du Tchad, Hindou Oumarou Ibrahim agit pour porter la voix des peuples autochtones au sein des forums internationaux. En 1999, elle participe à la création de [l'Association des Femmes Peules et Autochtones du Tchad \(AFPAT\)](#) qui tend à améliorer les conditions de vie des Mbororo. L'AFPAT organise des campagnes de sensibilisation sur les droits humains et sur la protection de l'environnement. Elle se bat pour la reconnaissance de l'importance des savoirs traditionnels dans l'adaptation aux changements climatiques. Son action est couronnée de succès avec le Pacte des Nations Unies pour l'Environnement qui affirme cette reconnaissance en 2012. L'AFPAT fut la première association à base communautaire à participer aux négociations internationales sur le climat.

Hindou Oumarou Ibrahim est membre du comité exécutif du [Comité de coordination des Peuples Autochtones de l'Afrique \(IPACC\)](#), un réseau de 140 organisations de peuples autochtones dans 22 pays africains. Elle est également vice-présidente du Forum international des peuples autochtones sur le changement climatique et représentante régionale du bassin du Congo au Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique. Par ailleurs auteur de l'ouvrage « [La fille peule autochtone du Tchad](#) », qui décrit les conditions de vie difficiles des femmes au Tchad, Hindou Oumarou Ibrahim est nommée « exploratrice des solutions » par National Geographic en 2017. Son engagement, tant au niveau local qu'international, pour la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones et de leurs savoirs traditionnels rejoint les engagements de France Libertés.

[Liste des membres du Conseil d'Administration en 2017]

Bureau

- Président : Gilbert MITTERRAND
- Vice-Président honoraire: Claude VERCOUTERE
- Trésorier : Alain SAUVRENEAU
- Secrétaire général : Michel JOLI

Membres du Conseil d'Administration

- Khaman ASAAD – Ex-représentante du Gouvernement de la région du Kurdistan irakien à Paris
- Achille DU GENESTOUX – Journaliste
- Yann LASNIER – Secrétaire général de la Fédération Léo Lagrange
- Jacqueline MADRELLE – Association des Comités relais de France Libertés
- Sylvie PAQUEROT – Professeure sciences juridiques et politiques
- Michèle RIVASI – Députée européenne
- Anne-Marie SENDIC – Co-fondatrice de la Fondation Chamanga
- Pierre SERNE – Responsable associatif dans le domaine de l'environnement
- Christiane TAUBIRA – Ex-Ministre de la Justice

Membres honoraires du Conseil d'Administration

- Ramon CHAO – Ex-rédacteur en chef du service Amérique latine de Radio France internationale
- Marie-Jeanne GAXIE -Ex-représentante Ministère de l'intérieur
- Federico MAYOR – Ancien directeur général de l'UNESCO
- Sébastien JUY – Réalisateur
- Daniel MARCOVITCH – Vice-Président du SIAAP
- Jean ZIEGLER – Écrivain

Invités

- Alexandra CLAUDIOS – Représentante du ministère de l'Intérieur
- Vincent DOMON – Commissaire aux comptes

Décès de Georges Abadie, membre du conseil d'administration de France Libertés.

C'est avec très grande tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Georges Abadie le 23 octobre 2017. Membre du Conseil Constitutionnel à partir de 1992 et grand officier de la Légion d'Honneur, il restera pour la Fondation Danielle Mitterrand l'un des membres fondateurs des plus fidèles et engagés de notre Conseil d'Administration.